AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-6-7620568

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 57 du 26 MAI 1976

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES (Poiriers et Pommiers)

Les risques d'infections primaires demeurent et dans les vergers insuffisamment protégés des taches sont apparues, sur feuilles, depuis déjà quelques jours.

Il y a lieu de réaliser un nouveau traitement, en particulier dans tous les vergers situés en lieux favorables à la maladie, ainsi que dans ceux où des contaminations sont visibles.

Si nécessaire, intervenir en même temps contre l'Oïdium (dans certains vergers, le développement de cette maladie est très important).

CARPOCAPSE

Les premières chenilles viennent d'être observées, mais dans la majorité des cas, il est encore un peu trop tôt pour intervenir.

A la bouillie utilisée contre les Tavelures n'ajouter un produit efficace contre le Carpocapse que dans les vergers habituellement sujets à des attaques précoces graves.

ANTHRACNOSE DU CERISIER (Cylindrosporiose)

Contre cette maladie, intervenir avec l'un des produits suivants : bénomyl, dithianon, doguadine, folpel, manèbe où, sauf en pépinière, oxyquinoléate de cuivre.

Si un traitement est effectué moins de 15 jours avant la récolte, utiliser seulement un produit à base de bénomyl ou de dithianon.

MOUCHE DE LA CERISE

Sur les variétés habituellement attaquées, effectuer un traitement vers la fin de la première semaine de juin.

Pour les pesticides à utiliser et leurs délais d'emploi avant la récolte, consulter la liste parue dans la revue Phytoma de février 1976.

Un traitement mixte, Anthracnose du Cerisier et Mouche de la Cerise, peut, évidemment être envisagé.

BACTERIOSE DU NOYER

Les noyers étant particulièrement sensibles à cette maladie au cours de leur floraison, effectuer un second traitement.

ROUILLE DU PRUNIER

Dans les vergers où cette maladie est habituellement à craindre, traiter avec une spécialité à base de carbatène, de folpel, de mancozèbe, de manèbe, de méthylthiophanate de tétrachloro-isophtalonitrile (T.C.P.N.), de zinèbe ou de zirame.

PUCERONS (toutes essences fruitières)

Développement importants dans certains vergers, en particulier sur Cerisiers, Pommiers et Pruniers : intervenir s'il y a lieu.

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : P. JOURNET

.../425

POMMES DE TERRE

DORYPHORE

Surveiller les cultures afin d'intervenir après l'apparition des premières larves dès que celles-ci atteindront environ la grosseur d'un grain de blé (pour les produits à utiliser, consulter le n° 275 de la revue Phytoma).

Il est rappelé que la lutte contre ce ravageur est obligatoire. A signaler que dans certaines cultures les premières larves peuvent être observées depuis déjà quelques jours.

V I G N E

MILDIOU

Quelques infections primaires ont pu se réaliser avec les précipitations, parfois importantes, qui ont intéressé la région à la fin de la première décade de ce mois. Les pluies des 19, 20 et 24 mai ont permis, localement, les premières contaminations secondaires

Dans l'ensemble, ces infections ne seront pas graves mais il importe d'éviter leur extension.

Il est conseillé d'effectuer un premier traitement, avant le 1er juin. Intervenir en même temps contre l'Oïdium.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Dans les vignes où les attaques de Cochylis et d'Eudemis sont habituelles, à la bouillie utilisée contre le Mildiou, ajouter un produit (consulter le n° 275 de la revue Phytoma) pour traiter en même temps contre les Tordeuses de la Grappe.

Clermont-Ferrand, le 26 Mai 1976.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles

C. TARDIEU.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie chargé d'assurer l'intérim de la direction de la Circonscription Phytosanitaire

A. LECLERC

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.